

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Renders David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	La multiplicité des interventions de l'Administration est à l'origine d'un contentieux de plus en plus abondant. Des atteintes peuvent être portées, non seulement aux droits subjectifs du citoyen, mais également à ses intérêts légitimes. Le cours a pour objet d'examiner les modes de prévention et de règlement des conflits auxquels l'Administration est partie. Dans cette perspective, sont notamment examinés la médiation, la transaction et les recours administratifs, notamment le contrôle de l'autorité de tutelle. Un examen approfondi est également consacré aux contrôles juridictionnels opérés par les cours et tribunaux et la section d'administration du Conseil d'Etat.
Acquis d'apprentissage	<p>À l'issue du cours, l'étudiant doit être capable : - De disposer d'une connaissance approfondie s'agissant des modes de prévention et de règlement des conflits auxquels l'Administration est partie. - D'appliquer cette connaissance à des situations pratiques ; De formuler des observations critiques en rapport avec les solutions préconisées par le droit en vigueur. Ce cours fait partie d'une finalité cohérente. Les titulaires des cours de la finalité forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours d'exemples et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Bibliographie	D Renders, Th. Bombois, B. Gors et Chr. Thiebaut, Droit administratif. Tome III. Le contrôle de l'administration, Bruxelles, Bruylant, 2010.
Autres infos	L'étudiant vient à l'examen avec ses propres codes, et, le cas échéant, peut se constituer sa propre farde de textes législatifs. Le Code de droit administratif édité par Bruylant est recommandé
Faculté ou entité en charge:	BUDR

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		